



À diffuser immédiatement

COMMUNIQUÉ

Soutien fédéral et provincial aux pêcheurs de homard Un certain soulagement et plusieurs interrogations

Îles-de-la-Madeleine, le 10 juin 2009. — Le maire des Îles-de-la-Madeleine, Joël Arseneau, se réjouit de l'annonce faite hier par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Laurent Lessard, de deux mesures transitoires d'aide aux pêcheurs de homard estimées à un million et demi de dollars. La prise en charge des intérêts sur les prêts des pêcheurs et l'allègement de remboursement des prêts maritimes auront pour effet de soulager la pression sur les pêcheurs dont les revenus sont en baisse en 2009.

« C'est certainement une bonne nouvelle, mais cela ne permet pas nécessairement aux entreprises de reprendre immédiatement le chemin de la rentabilité, estime le maire et président du Centre local de développement. Il en faudra davantage pour consolider le secteur-clé de l'économie des Îles. » Le maire Arseneau croit que les efforts des deux paliers de gouvernement doivent se poursuivre pour identifier les meilleurs moyens de consolider et de stabiliser l'industrie à court, moyen et long terme.

Par ailleurs, le programme d'aide de 65 millions de dollars annoncé ce matin par la ministre des Pêches et des Océans, Gail Shea, démontre que le gouvernement fédéral reconnaît l'ampleur des difficultés de la flottille des homardières et l'importance d'une intervention gouvernementale. De ce montant, 15 millions de dollars sont consentis à une aide fédérale ponctuelle et à court terme pour l'ensemble des pêcheurs de homard de l'Atlantique.

« L'intervention fédérale concentre la part du lion des montants annoncés à des initiatives sur 5 ans, alors que les pêcheurs ont peine à joindre les deux bouts pour la saison courante, analyse le maire Arseneau. C'est l'ensemble des pêcheurs qui subissent la chute des prix sur les marchés et c'est à ce phénomène que le programme d'aide doit répondre. Il faudra aussi voir la part des sommes consenties qui reviendra aux pêcheurs madelinots. » Le maire, Joël Arseneau, note au passage la volonté de la ministre Shea de soutenir les flottilles aux prises avec des baisses de rendement au débarquement. M. Arseneau rappelle que, si les pêcheurs madelinots ont su stabiliser leurs prises par une série de mesures de conservation avant-gardistes depuis plus de 10 ans, ils ne doivent pas être laissés pour compte, mais plutôt récompensés pour leurs efforts.

Rappelons que les prix dégringolent depuis le début de la saison 2009, en raison du ralentissement économique mondial. Après cinq semaines de pêche, le prix moyen du homard payé au débarquement avait chuté de 16 % par rapport à 2008 et de près de 30 % par rapport à 2007, fragilisant ainsi les entreprises de pêche. La chute du prix payé au débarquement s'est poursuivie cette semaine, passant de 3,70 \$ à 3,42 \$ la livre.

Le maire des Îles et président du CLD, Joël Arseneau, avait fait part publiquement de ses inquiétudes hier, joignant sa voix aux pêcheurs pour réclamer le soutien à court terme au secteur de la capture du homard de la part des deux paliers de gouvernement. Le CLD entend pour sa part poursuivre son travail de concertation et de soutien dans le secteur des pêches, en soutien aux différents maillons de l'industrie des pêches maritimes aux Îles.

– 30 –

Source : Joël Arseneau
Maire de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine
et président du CLD des Îles
418-986-3100, poste 222
Courriel : jarseneau@muniles.ca
Internet : www.muniles.ca

Information : Marie-Julie Couturier
Conseillère en communication
Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
418-986-3100, poste 210
Courriel : mjcouturier@muniles.ca
Internet : www.muniles.ca